

Contrat de filière Arts plastiques et visuels Nouvelle-Aquitaine

2018 – 2021

Etat – Ministère de la Culture / DRAC Nouvelle-Aquitaine

Région Nouvelle-Aquitaine

Astre – réseau arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine

BILAN



Contrat de filière Arts plastiques et visuels

Nouvelle-Aquitaine

2018 – 2021

Etat – Ministère de la Culture / DRAC Nouvelle-Aquitaine

Région Nouvelle-Aquitaine

Astre – réseau arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine

BILAN

Préambule

A l'issue de près de 2 ans de concertation dans le cadre du SODAVI, le contrat de filière en faveur des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine s'est défini comme le plan d'actions pour mettre en œuvre des propositions exprimées par les acteurs de ce secteur artistique et culturel.

Signé le 28 juin 2018, ce type de contractualisation reste à ce jour, pour ce secteur, unique en France. Prévu à l'origine sur la période 2018 – 2020, le contrat a été prorogé d'une année en tenant compte du contexte de crise sanitaire depuis 2020.

Les moyens financiers attribués à la réalisation des actions sont répartis à part égale entre l'Etat et la Région à hauteur de 125.000€ chacun.

- 125.000€ sont versés à Astre pour la mise en œuvre d'actions collectives au service de la structuration de la filière.

- 125.000€ sont versés directement par l'Etat et la Région aux lauréats de l'appel à projets expérimental "Coopération, création et territoires". En réponse à la situation traversée par les acteurs en 2020, l'enveloppe a été réévaluée à hauteur de 200.000€.

Principes et objectifs

Le contrat de filière a constitué une référence pour la mise en œuvre des objectifs, nombreux et ambitieux, et à leur adaptation au contexte de crise et d'urgence depuis le printemps 2020. En toutes circonstances, les principes fondamentaux inscrits dans ce contrat ont défini les valeurs portées par les actions :

- Le soutien à la liberté de création
- L'union de toutes les composantes de l'écosystème des arts plastiques
- L'équité territoriale
- L'horizontalité des relations entre toutes les parties prenantes
- La coopération des acteurs à toutes les échelles infrarégionales

- L'amélioration et consolidation des conditions de l'emploi et de la formation professionnelle
- Le droit à l'expérimentation et à l'innovation
- L'égalité d'accès à l'information pour tous les acteurs des arts plastiques et visuels

Les objectifs définis étaient les suivants :

- La reconnaissance du travail de l'artiste
- Le développement artistique et culturel territorial par la coopération
- L'innovation, le développement économique et le rayonnement de la scène artistique régionale
- L'accès aux pratiques artistiques et culturelles

Les actions mises en œuvre y ont répondu le plus souvent de manière transversale et agile selon les contextes. Dans tous les cas, le contrat de filière s'est affirmé de manière opérante comme :

> Outil de co-construction de politiques publiques culturelles, il encadre les relations partenariales entre l'Etat et la Région et un représentant des acteurs des arts plastiques et visuels, Astre. Cet espace de dialogue s'est mis en œuvre dans la construction de l'appel à projets et s'est avéré particulièrement opérant dès le début de la crise sanitaire au printemps 2020.

> Outil de structuration du secteur, les actions ont permis d'agir en termes :

- de visibilité des arts plastiques et visuels auprès des autres acteurs culturels régionaux, des différentes échelles de collectivités territoriales, des organisations professionnelles nationales.
- d'actions sur les pratiques professionnelles des acteurs des arts plastiques et visuels en favorisant l'interconnaissance et les coopérations.
- de développement d'une culture et de valeurs de travail communes avec la création du référentiel pour la rémunération artistique.
- de production et de diffusion de ressources professionnelles, d'informations et d'accompagnement des acteurs.

Ce document présente un bilan de la gouvernance du contrat de filière, des actions menées et en cours mises en œuvre par Astre ainsi qu'une évaluation spécifique réalisée auprès des 45 lauréats de l'appel à projets entre 2018 et 2020.

Partie 1- La gouvernance et son animation

Partie 2 - Les actions menées par Astre

1- GÉNÉRER L'INTERCONNAISSANCE ENTRE ACTEURS DE LA FILIÈRE ET DES AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉS :

- 1.1 La Rencontre régionale des acteurs des arts plastiques organisée par Astre
- 1.2 Les Journées Professionnelles, soutien à l'organisation

2- INFORMER ET ACCOMPAGNER LES ARTISTES ET LES ACTEURS

- 2.1 Les ressources professionnelles : communication
- 2.2 Le dispositif d'accompagnement personnalisé des artistes plasticiens / relais-ressources

3- STRUCTURER ET AMÉLIORER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- 3.1 Le référentiel pour la rémunération artistique
- 3.2 Soutenir et développer la formation professionnelle

4- LES CHANTIERS INSCRITS ENGAGÉS

- 4.1 La commande artistique et publique
- 4.2 La coopération internationale
- 4.3 L'observation régionale des arts plastiques et visuels

Partie 3 - L'évaluation de l'appel à projets 2018 - 2020

1- L'APPEL À PROJETS DU CONTRAT DE FILIÈRE, EXPÉRIMENTATION D'UN DISPOSITIF DE POLITIQUE PUBLIQUE

- 1.1 Rappel des objectifs et de la méthodologie mise en oeuvre
- 1.2 Panorama des candidats et lauréats depuis 2018

2- ÉVALUATION MENÉE AUPRÈS DES LAURÉATS DES APPELS À PROJETS 2018, 2019 ET 2020

- 2.1 Cadrage méthodologique de l'évaluation
 - Méthodologie d'enquête
 - Les répondant.e.s lauréat.e.s de l'appel à projets 2018, 2019 et 2020
- 2.2 Analyse des résultats
 - La candidature : dossier et besoins d'accompagnement exprimés
 - La coopération, au service de la richesse des relations humaines : partenaires, territoires, partage des responsabilités, transferts de savoir et savoir-faire
 - La professionnalité : montée en compétences, réseau professionnel
 - Le travail artistique : impact de la coopération, expérimentation
 - Le budget : nature des ressources, rémunération du travail
 - Le suivi des projets lauréats : interconnaissance entre les lauréat.e.s, communication / documentation des projets lauréats, l'accompagnement

Partie 1- La gouvernance et son animation

Une gouvernance collégiale entre les 3 signataires : DRAC Nouvelle-Aquitaine (3 représentants), Région Nouvelle-Aquitaine (3 représentants), Astre (6 membres du bureau)

> le Comité Technique : un espace de dialogue partenarial et suivi de gestion – environ 4 réunions par an.

> le Comité de Pilotage : un espace de dialogue sur les enjeux politiques du secteur et favoriser une meilleure cohérence de l'action publique – 1 réunion par an

Astre assure l'animation de la gouvernance par l'organisation des réunions, leur convocation et la rédaction des comptes-rendus.

Courroie de transmission essentielle entre les acteurs et les pouvoirs publics, la gouvernance du contrat de filière a montré ses capacités d'adaptation et de réactivité dans l'ajustement des actions, particulièrement en 2020 avec l'intensification des échanges durant la crise sanitaire (2 Comités Techniques exceptionnels et réunions régulières). A noter que ce contexte n'a pas permis l'organisation d'un Comité de Pilotage en 2020.

Article 4.1 sur le Comité de Pilotage : "En tant que de besoin et en fonction de l'avancée des travaux, des représentants d'autres niveaux de collectivités territoriales ou d'autres partenaires du secteur des arts plastiques et visuels peuvent être invités à s'y associer.

=> cette disposition n'a pas été activée.

Partie 2 – Les actions menées par Astre

L'ensemble des actions déployées dans le cadre du contrat de filière repose sur l'engagement des membres de Astre dans les groupes de travail, pour cerner les enjeux et les objectifs au plus près de la réalité de terrain, sur chaque sujet abordé.

Les propositions qui en émanent sont partagées avec les partenaires du contrat de filière, lors des Comités Techniques.

L'équipe de Astre (2,5 ETP) estime à 60% le temps dédié aux actions liées au contrat de filière.

1- GÉNÉRER L'INTERCONNAISSANCE ENTRE ACTEURS DE LA FILIÈRE ET DES AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉS :

1.1 La Rencontre régionale des acteurs des arts plastiques organisée par Astre

> 3 jours, une thématique, un territoire et ses acteurs

Cet événement se donne comme objectif d'activer les synergies au sein de l'écosystème des arts plastiques et visuels, en plaçant les échanges entre tous les participants au cœur de son organisation. Le programme permet à chacun de recueillir des informations professionnelles, de partager des ressources et des réflexions, de découvrir les acteurs culturels et artistiques locaux. Cette Rencontre est également l'occasion de présenter publiquement un rapport d'étape sur les actions du contrat de filière.

L'organisation et l'animation des tables-rondes s'appuient sur les membres de Astre et des invités spécifiques aux thèmes abordés.

- 1ère édition en septembre 2019 au Confort Moderne à Poitiers

Les enjeux de la coopération internationale pour la scène artistique régionale.

170 participants

- 2ème édition prévue en mai 2020 – reportée en 3 journées en 2021 à Bayonne en mai, à La Rochelle en juin et à Solignac en octobre.

La création, la rémunération des artistes et les ateliers comme enjeux de développement des territoires.

Bayonne : 60 participants / La Rochelle : 80 participants (jauge réduite par les consignes sanitaires)

- 3ème édition en novembre 2021 à Périgueux

Le contrat de filière arts plastiques et visuels : bilan 2018-2021, perspectives 2022-2024

110 participants

1.2 Les Journées Professionnelles

>Dispositif de soutien à l'organisation de journées professionnelles par des acteurs du secteur.

Cet événement est conçu pour favoriser les rencontres multiples entre professionnels des arts visuels et d'autres secteurs d'activité. Des moments d'échanges informels sont également favorisés pour tisser des liens interpersonnels privilégiés.

Un appel à organisateurs est ouvert en continu depuis 2019.

Astre accompagne les volontaires à la définition du thème et facilite l'organisation et la communication de la journée.

Le budget est alloué par convention de 3400 € TTC maximum, comprenant les dépenses de charges de personnels, location de matériel, restauration et défraiements.

Depuis 2019, 10 journées professionnelles ont eu lieu, dans 7 départements (Charente, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées Atlantiques, Vienne et Haute Vienne) :

- Chantier Public : Partenariats commerçants & artistes, le 17 juin 2019 à Poitiers (86),
- CRAFT : Rencontres entre artistes et industriels de la céramique autour de la création artistique, le 5 septembre 2019 à Limoges (87)
- Arcad : Vision Book, le 26 octobre 2019 à Anglet (64)
- Collectif .748 : Arts & Vins, rencontre entre artistes et producteurs de vins nature, le 7 décembre 2019 à Limoges (87)
- Le Bleu du Ciel : Des tiers-lieux, des artistes et des auteurs, le 10 mars 2020 à Cognac (16)
- Les Heures Exquises : Partage d'une expérience de coopération autour de l'oeuvre de Sabine Delcour "New way of living", le 19 mars 2021 à Bordeaux (33)
- Silex : Autour de l'Été Particulier - création et végétal, le 3 mai 2021 à Saint-Macaire (33)
- TRAMe : Cabaret Textile - artistes textile, entreprises textiles et élevage de moutons, le 15 juillet 2021 à Oloron Sainte-Marie (64)
- POLLEN : Rencontres et échanges professionnels autour des résidences artistiques, 13& 14 septembre 2021 - Monflanquin (47)
- Approches-Graphismes - graphisme et territoires, présentation de projets avec des étudiants et professeurs d'écoles d'art, acteurs culturels et associatifs, le 15 octobre 2021 à Limoges (87).

Les journées réalisées à ce jour ont touché environ 250 personnes.



Rencontres professionnelles à Saint-Macaire (Gironde) en mai 2021

Ces rencontres sont l'occasion de structurer le réseau régional des acteurs des arts visuels via des présentations formelles et informelles, qui encouragent l'interconnaissance des participant.e.s, les réflexions collectives menées autour de sujets liés aux conditions de travail et à la création artistique (rémunération artistique, ateliers d'artistes, coopérations avec des industriels ou des artisans). Ces journées permettent aussi d'ouvrir le champ des arts visuels et plastiques vers d'autres domaines socio-professionnels.



Journée professionnelle organisée par Chantier Public à Poitiers en 2019

2- INFORMER ET ACCOMPAGNER LES ARTISTES ET LES ACTEURS

2.1 Les ressources professionnelles

> Les ressources en ligne

Astre utilise ses outils de communication pour diffuser les informations à destination des professionnels : relais d'informations administratives, enquêtes, appels à candidatures, à projets, offres d'emploi, formations professionnelles...

Dès le début de la crise sanitaire, une rubrique sur les dispositifs d'urgence et les textes officiels a été créée sur la page "informations professionnelles" du site ; les newsletters ont également permis ce relais, tout comme la page Facebook.

2.2 Le dispositif d'accompagnement personnalisé des artistes plasticiens / relais-ressources

> Dispositif d'accompagnement personnalisé pour les artistes sur les aides d'urgence

Du 28 mai au 30 juin 2020 et du 2 décembre au 15 janvier 2021

En avril 2020, face au constat de la difficulté d'accès à l'information concernant les dispositifs d'aide d'urgence, d'accès aux aides elles-mêmes et à l'isolement de certains artistes dans cette crise, un groupe de travail s'est constitué au sein de Astre pour lancer un dispositif d'accompagnement en ligne sur les aides d'urgence pour les artistes plasticiens, à partir de la proposition transmise par Annabelle Oliveira : adapter la plateforme qu'elle a lancée quelques semaines plus tôt avec L'enVol à La Réunion.

Cette action a permis d'ouvrir de manière expérimentale le chantier "Relais-ressources" inscrit au contrat de filière.

Face à la durée de la situation, il a été décidé de reprendre le dispositif en fin d'année jusqu'à la mi-janvier 2021.

Les objectifs :

- Expérimenter un dispositif d'accompagnement administratif des artistes plasticiens sur le champ restreint des aides d'urgence ;
- Évaluer l'action pour définir a posteriori un accompagnement en ligne pérenne sur d'autres champs.

Les accompagnants :

Une équipe de 6 personnes a été constituée, soit en tant que salarié.e de structure, soit en tant qu'artiste pour traiter et suivre de manière personnalisée les demandes reçues via la plateforme. Cet outil collaboratif constitue l'espace partagé de l'équipe, pour les échanges entre accompagnants et avec les artistes. La conjugaison de ces deux dimensions a contribué à une activité fluide et réactive pour :

- répondre aux demandes,
- trouver des réponses aux questions sur les dispositifs d'aide ou précisions administratives,
- résoudre rapidement les problèmes techniques.

Une réunion collective de supervision hebdomadaire a permis d'ajuster le dispositif au fil de l'eau. Leur travail a été rémunéré 50€HT/h.

En juin : 100 heures d'accompagnement / 39, 5h en formation et supervision pour 95 formulaires remplis

En décembre /janvier 2021 : 70 heures d'accompagnement / 10h en supervision pour 65 formulaires remplis

Analyse des profils d'artistes ayant rempli le formulaire :

- Des artistes déjà organisés et informés. Ils ont déjà fait une demande d'aide et viennent chercher des précisions.

- Des artistes qui ne sont pas déclarés ou ne comprennent pas bien les arcanes administratives et viennent chercher des réponses sur d'autres sujets que les aides d'urgences tels que le statut d'artiste, la déclaration d'impôt, comment intégrer le réseau ou simplement échanger.

L'expérience montre que de nombreux artistes ont une connaissance défailante de l'environnement administratif et de la structuration des arts plastiques et visuels.

A noter : Astre est partenaire de LOIC, la plateforme d'information et d'orientation à destination de l'ensemble des secteurs culturels de Nouvelle-Aquitaine.

> Accompagnement des artistes plasticiens / relais-ressources

Ce chantier, ouvert début 2021, fait suite à l'expérimentation du dispositif d'accompagnement présenté ci-dessus et à son autoévaluation.

L'orientation de ce travail se définit selon les points suivants :

- Développer le dispositif d'accompagnement en ligne pour soutenir et augmenter la fonction ressources professionnelles existantes,

- Distinguer le champ de l'accompagnement sur les outils de la professionnalité et l'accompagnement artistique, définir les contenus de chacun de ces champs,

- Proposer des formations d'accompagnateurs de pair à pair,

- Identifier les relais-ressources dans le territoire régional : personnes/structures ressources pouvant accompagner les artistes et sur des compétences définies,

- Créer des temps d'accompagnement ponctuels, saisonniers sur les déclarations fiscales et sociales, appel à projets...

- Formation sur les outils de la professionnalité : le régime artiste-auteur (volet social et fiscal), connaissance de l'écosystème, communication, diffusion.

3- STRUCTURER ET AMÉLIORER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

3.1 Le référentiel pour la rémunération artistique

Publication en mai 2020 sur le site de Astre

L'élaboration d'une réglementation de la rémunération artistique en région a ainsi été inscrite comme le chantier prioritaire du contrat de filière.

Dès 2019, Astre a engagé ce travail par la construction d'un espace de concertation rassemblant des membres de Astre (collectifs d'artistes, diffuseurs, programmes de résidences ou de production) et des organisations professionnelles nationales invitées à

participer à la définition de ce référentiel.

Le CAAP (Comité pluridisciplinaire des artistes-auteurs), la FRAAP (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens) et le CIPAC (Fédération nationale des professionnels de l'art contemporain) ont ainsi accepté de participer aux travaux.

Ce référentiel sera actualisé et complété chaque année. Les activités artistiques renseignées sont :

- Le droit de présentation publique (hors collection publique)
- 3 types de rencontres publiques sont distingués : présentation orale de type conférence, participation à un débat, présence requise et active de l'artiste à un temps public sans intervention préparée (par exemple présence au vernissage).
- L'accrochage-montage de son oeuvre / de son exposition
- Les ateliers de pratique artistique

Cet outil est destiné à la fois à la structure ou à la collectivité qui rémunère ainsi qu'à l'artiste amené à faire valoir ses droits.

Une calculatrice en ligne a également été conçue pour permettre d'évaluer la valeur de référence et le seuil de la rémunération pour définir les budgets prévisionnels des opérations concernées et pouvoir valoriser la rémunération artistique dans les bilans d'activités. De même, cette calculatrice en ligne permet aux artistes d'évaluer leur rémunération dans le cadre d'une contractualisation.

Premier bilan :

- Les présentations et rencontres publiques prévues sur ce sujet ont été réduites par le contexte sanitaire : présentation en visio pour les Rencontres de la FRAAP en avril 2021, info pro pour la Fabrique Pola en mai 2021.

Ce sujet est au coeur des Rencontres régionales organisées par Astre en 2021 (voir chapitre 1.1)

- L'intégration du référentiel au règlement de l'appel à projets du contrat de filière en 2020 a généré une prise en compte plus équitable des coûts artistiques dans les budgets des projets candidats.
- De nombreux contacts auprès de Astre - artistes, collectivités, associations - ont permis d'explicitier le rôle de ce travail comme moyen d'améliorer des pratiques professionnelles et d'appréhender la distinction entre les différents types d'activités générées par le travail artistique.

3.2 Soutenir et développer la formation professionnelle

Chantier transversal à tous les autres, la question de la formation est un enjeu central de la structuration du secteur des arts plastiques et visuels. L'action de Astre dans ce chantier consiste à activer des coopérations avec les acteurs identifiés de ce secteur pour dynamiser la formation en faveur de tous les acteurs des arts plastiques et visuels, artistes comme salariés de structures.

L'appui et le partenariat avec les organismes de formations est essentiel : CIPAC - formations organisées en région, MAZE - formations en ligne et CONFER, organisme basé à Bordeaux.

L'AFDAS, fonds de formation des artistes-auteurs notamment, sera également sollicité pour améliorer et amplifier les propositions à destination des artistes plasticiens.

Types de formation repérés :

- Responsabilité sociétale des organisations (RSO) - Améliorer l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et de bonne gouvernance dans les organisations culturelles - 2 jours
- Les outils de la coopération - Approche méthodologique de l'organisation de la coopération entre les partenaires, organiser la mutualisation de ressources, connaître des outils numériques collaboratifs - 3 jours
- A destination des artistes - Régime social et fiscal des artistes-auteurs ; Approfondir et actualiser la connaissance des obligations administratives, juridiques, fiscales et sociales (droits d'auteurs / contrats) - 2 jours
- Travailler avec les artistes - Approfondir et actualiser la connaissance des obligations administratives, juridiques, fiscales et sociales (régime social et fiscal des artistes-auteurs / droits d'auteurs / contrats) - 2 jours
- Les relations presse à l'ère du digital - Définir et mettre en oeuvre une stratégie de relations presse adaptée à sa structure, son projet ; Acquérir une méthodologie de mise en place et de suivi des relations presse ; Utiliser les bons outils en fonction de sa stratégie et de ses moyens. - 3 jours

> Le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles : Contrat Régional de Filière "Métiers de la culture"

La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite établir un Contrat Régional de Filière "Métiers de la culture". Astre s'est d'ores et déjà entretenu avec Cap Métiers, organisation chargée d'une mission d'étude sur l'emploi et la formation au sein du secteur culturel, pour mieux appréhender les spécificités propres au domaine des arts visuels.

Ce cadre permettrait de développer un programme large sur la question de la formation : VAE, apprentissage, formations initiales, formations professionnelles et à destination de tous les acteurs, quel que soit leur statut.

4- LES CHANTIERS INSCRITS ENGAGÉS

4.1 La commande publique

Ce chantier s'est ouvert avec un groupe de travail au sein de Astre début 2021. L'objectif est de développer et d'enrichir les échanges avec tous les échelons de collectivités, de promouvoir la commande publique et de soutenir l'application et la mise en oeuvre du "1%".

Les membres du groupe de travail ont choisi de réaliser des études de cas en Nouvelle-Aquitaine (réunions du groupe sur place et rencontres avec les parties prenantes) pour :

- Formuler des préconisations pour favoriser la mise en oeuvre des "1%",
- Produire concrètement des outils "invitants" à destination des acteurs des arts visuels (artistes et structures) et les collectivités.

4.2 La coopération internationale

Ce sujet a fait l'objet d'une journée pendant la Rencontre régionale 2019 (chapitre 1.1), qui a ouvert la voie à :

- un partenariat avec le LABA, pôle de compétences spécialisé dans les financements européens et intervient dans le secteur des industries créatives et culturelles pour l'organisation de sessions d'informations en 2020 et 2021 sur les programmes européens adaptés au secteur des arts plastiques et visuels
- un accompagnement d'On The Move, dans la cadre du dispositif PARI!, soutenu par le Ministère de la Culture et l'Institut Français. Ce parcours permet l'organisation à l'automne 2021 de sessions d'informations sur la mobilité des artistes (entrante et sortante) et une rencontre avec d'autres organisations françaises en arts visuels sur les questions liées à la rémunération artistique, dans une perspective d'intégrer les dynamiques européennes.

4.3 L'observation régionale des arts plastiques et visuels

L'A., agence culturelle régionale, à travers sa mission Observation-ressources a initié fin 2020 une démarche partagée autour de l'étude de l'impact de la crise en Nouvelle-Aquitaine. Astre participe au groupe de travail chargé de récolter des données qualitatives par la tenue d'entretiens collectifs auprès d'artistes néo-aquitains, toutes disciplines confondues, sur leurs vécus et leurs parcours professionnels de fin 2019 à aujourd'hui.

Des échanges sont en cours avec le Pôle observation de l'agence pour définir des objectifs d'observation, en particulier sur les artistes-auteurs déclarés en région et sur les structures, en s'appuyant sur les membres du réseau dans un premier temps.

Partie 3 – L'évaluation de l'appel à projets 2018 – 2020

1. L'APPEL À PROJETS DU CONTRAT DE FILIÈRE, EXPÉRIMENTATION D'UN DISPOSITIF DE POLITIQUE PUBLIQUE

1.1 Rappel des objectifs et de la méthodologie mise en oeuvre

L'appel à projets est une action phare du contrat de filière :

- Il constitue 50% de l'enveloppe budgétaire (125.000 €) financée par l'Etat et la Région. Dans le contexte de la crise sanitaire, ce montant a été augmenté de 75.000 € en 2020 pour atteindre 200.000€.
- Il reprend les enjeux majeurs du secteur, à savoir la coopération entre les acteurs dans et hors des arts plastiques et visuels, la création artistique au cœur de toutes les activités, la prise en compte de tous les territoires de la région Nouvelle-Aquitaine.
- Il fait l'objet d'une co-construction permanente entre les trois signataires du contrat.

Un dispositif co-construit à chaque étape :

- Définition des objectifs et des orientations
- Procédures de candidature adaptées aux 2 administrations, DRAC et Région
- Réajustement annuel du contenu et du règlement de l'appel à projets
- Instructions des candidatures
- Participation au comité d'attribution

Un comité d'attribution spécifique :

Le comité d'attribution est composé à parité homme-femme, de :

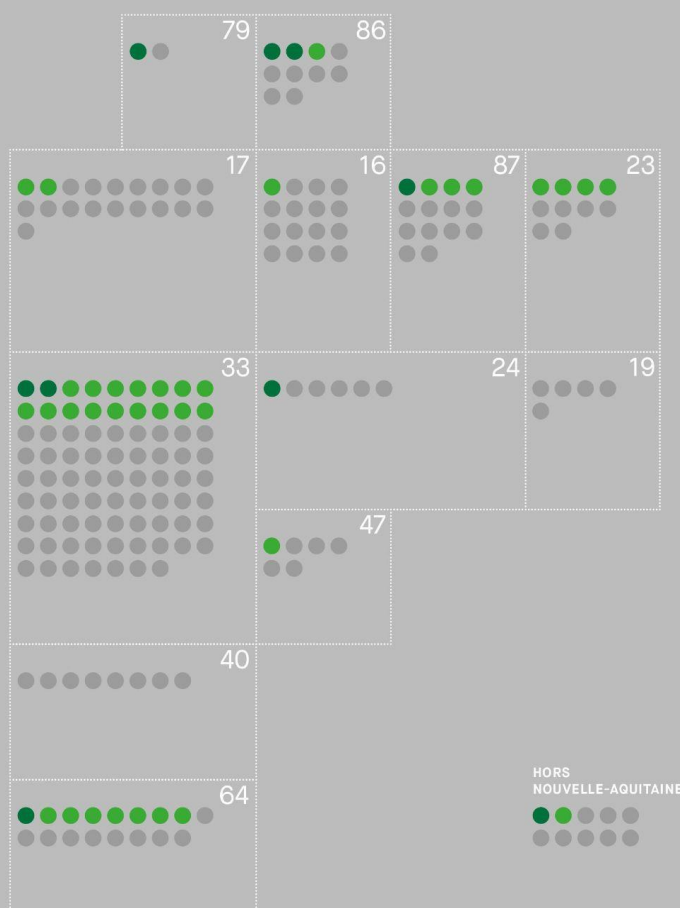
- 2 représentant.e.s de la DRAC Nouvelle-Aquitaine,
- 2 représentant.e.s de la Région Nouvelle-Aquitaine,
- 2 représentant.e.s du réseau Astre, tirés au sort parmi les membres volontaires
- 2 artistes de Nouvelle-Aquitaine, l'un.e tiré.e au sort parmi les volontaires répondant à l'appel public lancé chaque année, et l'autre parmi les représentant.e.s de syndicats d'artistes-auteurs.

La constitution singulière de cette instance a permis à des personnes n'en ayant pas fait l'expérience préalable, de contribuer à une instance de décision publique. Ont été soulignés :

- Le climat constructif dans les échanges, la qualité de l'écoute et le respect de la parole de chacun.e.
- L'importance de la diversité des personnalités et de l'échange direct avec les institutions.
- Les décisions collégiales et la formulation collective de commentaires pour chaque candidat.e.

1.2 Panorama sur l'appel à projets :

Répartition des projets candidats (●) et lauréats (personnes physiques (●) personnes morales (●)) par département entre 2018 et 2020



Entre 2018 et 2020 :
200 candidatures, 45 lauréats dont 9 personnes physiques.

Nombre de candidat.e.s sur les 3 années : 200

Nombre de lauréat.e.s : 45 dont 9 artistes en nom propre

Montant des enveloppes allouées - de 6.000 à 15.000€

2018 : 16 projets lauréats, 10 sont portés par des femmes, 6 par des hommes.

2019 : 13 projets lauréats, 8 sont portés par des femmes, 5 par des hommes.

2020 : 15 projets lauréats, 11 sont portés par des femmes, 4 par des hommes.

Liste des lauréats (2018–2020)

16 Charente

Les Modillons (2018)

17 Charente-Maritime

La Coopérative (2019)

Essence Carbone (2020)

23 Creuse

Quartier Rouge (2018)

La Métive (2018 et 2020)

Climats Artistiques (2020)

24 Dordogne

Camille Lapouge (2018)

33 Gironde

Réseau ESA Nouvelle-Aquitaine –
Le Grand Huit (2018)

Association Silicone (2018)

Zébra 3 (2018 et 2019)

Association ppLab (2018)

L'Agence Créative (2018 et 2020)

Documents d'artistes

Nouvelle-Aquitaine (2018)

Anne Moirier (2018)

Connectif Plateforme Créative (2019)

Anne-Laure Boyer (2019)

Cie Les Marches de l'Été (2019)

Groep – Collectif d'artistes (2019)

Association Disparate (2020)

BAM projects (2020)

Agence Sens Commun (2020)

Pointdefuite (2020)

Cie Winter story in the wild jungle (2020)

47 Lot-et-Garonne

Le Belvédère (2018 et 2020)

64 Pyrénées-Atlantiques

Association Image-Imatge (2018)

Natacha Sansoz (2018)

CPIE Littoral basque – résidence

Nekatoenea (2019)

La Maison (2019)

Arcad (2019)

À Propos (2020)

Le Second jeudi (2020)

TRAM-E (2020)

79 Deux-Sèvres

Dominique Robin (2018)

86 Vienne

David Falco (2018)

Véronique Béland (2019)

Le Confort moderne (2019)

87 Haute-Vienne

LAC&S Lavitrine (2018 et 2019)

CAUE 87 (2019)

Isabelle Braud (2020)

Hors Nouvelle-Aquitaine

Florian Houssais (2020)

2. ÉVALUATION MENÉE AUPRÈS DES LAURÉATS DES APPELS À PROJETS 2018, 2019 ET 2020

Préambule :

Une partie des projets portés par les lauréat.e.s ont subi les effets du contexte sanitaire et ont dû réadapter leur programme. Un seul des projets a dû être annulé, mais l'ensemble des lauréat.e.s 2019 et 2020 ont pu mettre en place tout ou partie des actions prévues, malgré de nombreux retards sur le planning originel. Face à cette circonstance inédite, les témoignages des personnes interrogées montrent leur capacité de résilience, leur créativité, et leur adaptabilité, rendues possibles par la solidarité remarquable des porteurs de projets et de leurs partenaires.

2.1 Cadrage méthodologique de l'évaluation

Méthodologie

A l'issue des 3 premières sessions de l'appel à projets du contrat de filière arts plastiques et visuels 2018-2021, Astre s'est employé à réaliser un travail de bilan approfondi. Pour ce faire, nous avons évalué, au cours du printemps 2021, auprès des bénéficiaires de l'appel à projets. Pour ce faire, nous avons conçu des outils pour recueillir des données, à la fois quantitatives et qualitatives :

- un questionnaire à remplir en ligne du 4 mai au 15 juin 2021.
- des entretiens, réalisés entre le 19 avril et le 18 juin en présentiel, par téléphone ou en visio, d'une durée de 30 minutes à une heure environ, avec les lauréat.e.s volontaires pour approfondir certaines thématiques du questionnaire.

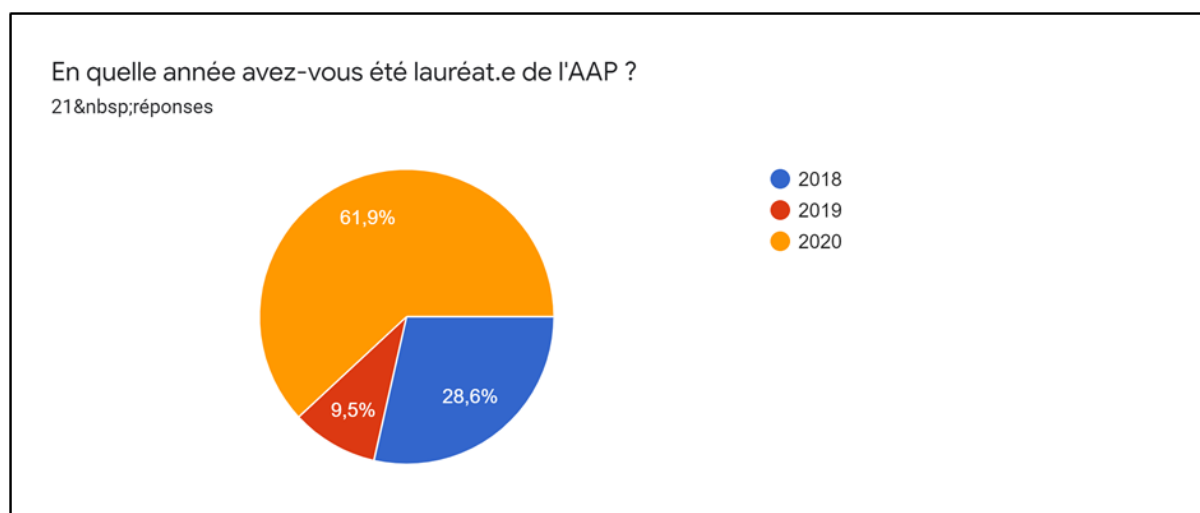
Le questionnaire en ligne a recueilli 21 réponses, et 21 entretiens d'une durée moyenne de 45 minutes ont pu être réalisés.

Les répondant.e.s lauréat.e.s de l'appel à projets 2018, 2019 et 2020

Cette enquête a cherché à évaluer les 45 projets qui ont été lauréats depuis 2018. Il est à noter que les lauréat.e.s de 2018, première année de l'appel à projets, avaient été précédemment évalués.

Sur les 45 projets lauréat.e.s :

- 30 ont été évalués via le questionnaire en ligne, un entretien, ou les deux.
- 5 ont été contactés et ont indiqué que le report de certaines actions ne leur permettait pas de fournir une évaluation pour le moment,
- 5 lauréat.e.s 2018 n'ont pas répondu aux sollicitations mais leurs retours sur la première évaluation ont été intégrés,
- 4 structures ont été lauréat.e.s à deux reprises et n'ont répondu qu'une seule fois,
- un des projets 2018 a été complètement annulé.



Capture d'écran des résultats du questionnaire en ligne

Les 21 répondants au questionnaire :

- Il est à noter une répartition des répondant.e.s dans laquelle les lauréat.e.s de 2020 sont surreprésentés. Les lauréat.e.s 2020 sont les plus proches dans le temps, pour la plupart encore au cœur des actions prévues, du fait de reports liés au covid.
- La sous représentation des lauréats 2019 (moins de 10% des répondants au questionnaire) peut s'expliquer par une partie des projets reportés, ne permettant pas d'évaluation. Cependant, 7 des 15 lauréat.e.s ont pu être sondé.e.s via un entretien.
- Les lauréat.e.s 2018 représentent $\frac{1}{3}$ des répondant.e.s, attestant de leur volonté de collaboration à ce bilan, puisqu'une évaluation avait précédemment été menée auprès de ces dernier.e.s.

Les 21 projets évalués en entretien :

- 7 ont été menés avec des lauréat.e.s 2018,
- 6 avec des lauréats 2019,
- 10 avec les lauréat.e.s 2020.

Répartition par sexe des personnes interrogées :

- Hommes : 12
- Femmes : 14

NDLR : Le nombre de personnes interrogées est supérieur au nombre de projets, car plusieurs partenaires ont pu être entretenu.e.s pour certains projets lauréats.

Les 21 projets évalués via le questionnaire :

Répartition des répondant.e.s par sexe :

- Hommes : 7
- Femmes : 14

De manière générale, la coopération des lauréat.e.s à ce travail d'évaluation a été remarquable, les retours faits par le biais du questionnaire riches, et les entretiens ont permis de mettre en perspective ces 3 années d'expérimentation autour de la coopération artistique et de révéler les enjeux naissants du prochain contrat de filière.

2.2 Analyse des résultats

La candidature

La grande majorité des lauréat.e.s n'ont pas rencontré d'obstacles dans le remplissage du dossier, ont trouvé la formulation et les objectifs clairs. Il a été souligné l'intérêt de disposer d'un formulaire qui ne soit pas en ligne, ce qui permet de remplir le document en plusieurs fois et ne pas être victime d'aléas de connexion.

Le dossier de candidature comme outil de cadrage méthodologique

En entretien comme dans le champ de réponse libre du questionnaire, plusieurs lauréat.e.s ont indiqué l'effet de cadrage que la rédaction du dossier de candidature a eu sur leur projet, à savoir que cette phase d'écriture leur a permis de définir précisément leurs objectifs, de choisir "ce qui est réellement important", de planifier dans le temps et d'établir - parfois pour la première fois - un budget précis.

Les catégories proposées me semblent pertinentes et nous obligent à faire des choix, à savoir quelles sont les valeurs qui nous importent le plus.

Sylvain Soussan, Climats artistiques

Besoins d'accompagnement exprimés

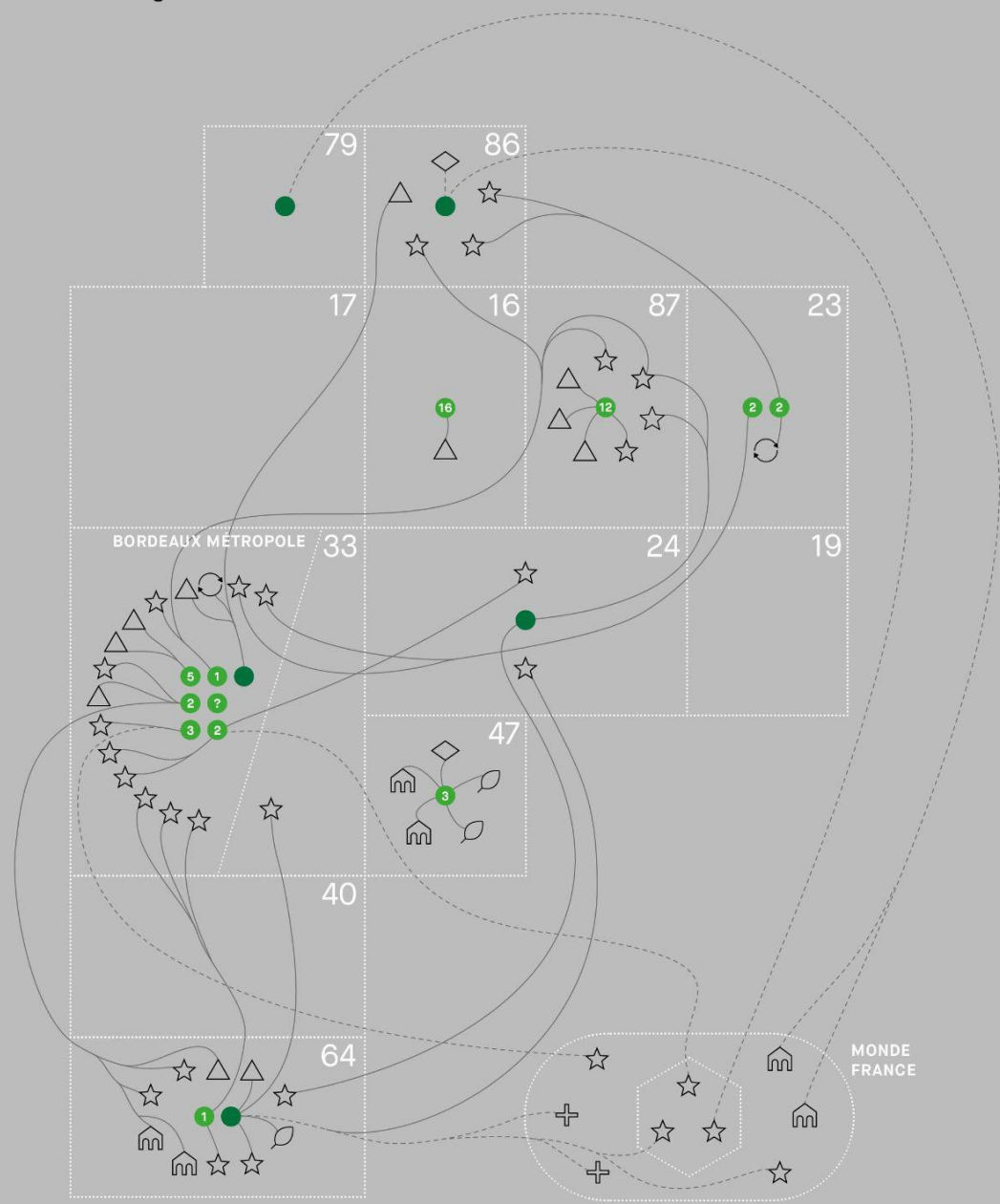
Une petite part des lauréat.e.s auraient eu besoin de davantage d'accompagnement. Il s'agit principalement d'artistes n'ayant jamais réalisé de dossiers de candidature de ce type auparavant et peu familiers avec ces démarches. Cependant, la disponibilité des salarié.e.s de Astre et des partenaires du contrat de filière (à la DRAC et à la Région Nouvelle-Aquitaine) pour répondre à leurs questions a été soulignée à maintes reprises. Certain.e.s ont précisé qu'ils ont pu être accompagné.e.s par leurs partenaires, permettant ainsi un transfert de compétences. D'autres ont indiqué qu'un accompagnement clairement proposé comme tel serait cependant pertinent.

> Ces remarques renforcent le constat du manque de formation administrative (gestion administrative, financière, connaissance des statuts et de la législation attachée) des acteurs du secteur et des artistes jeunes diplômés en particulier.

La coopération : des relations humaines à haute valeur ajoutée

Les partenaires : nombre, typologie et géographie - dénombrement à partir des dossiers de candidatures des lauréats.

Relations des partenaires des projets lauréats dans le territoire régional en 2018

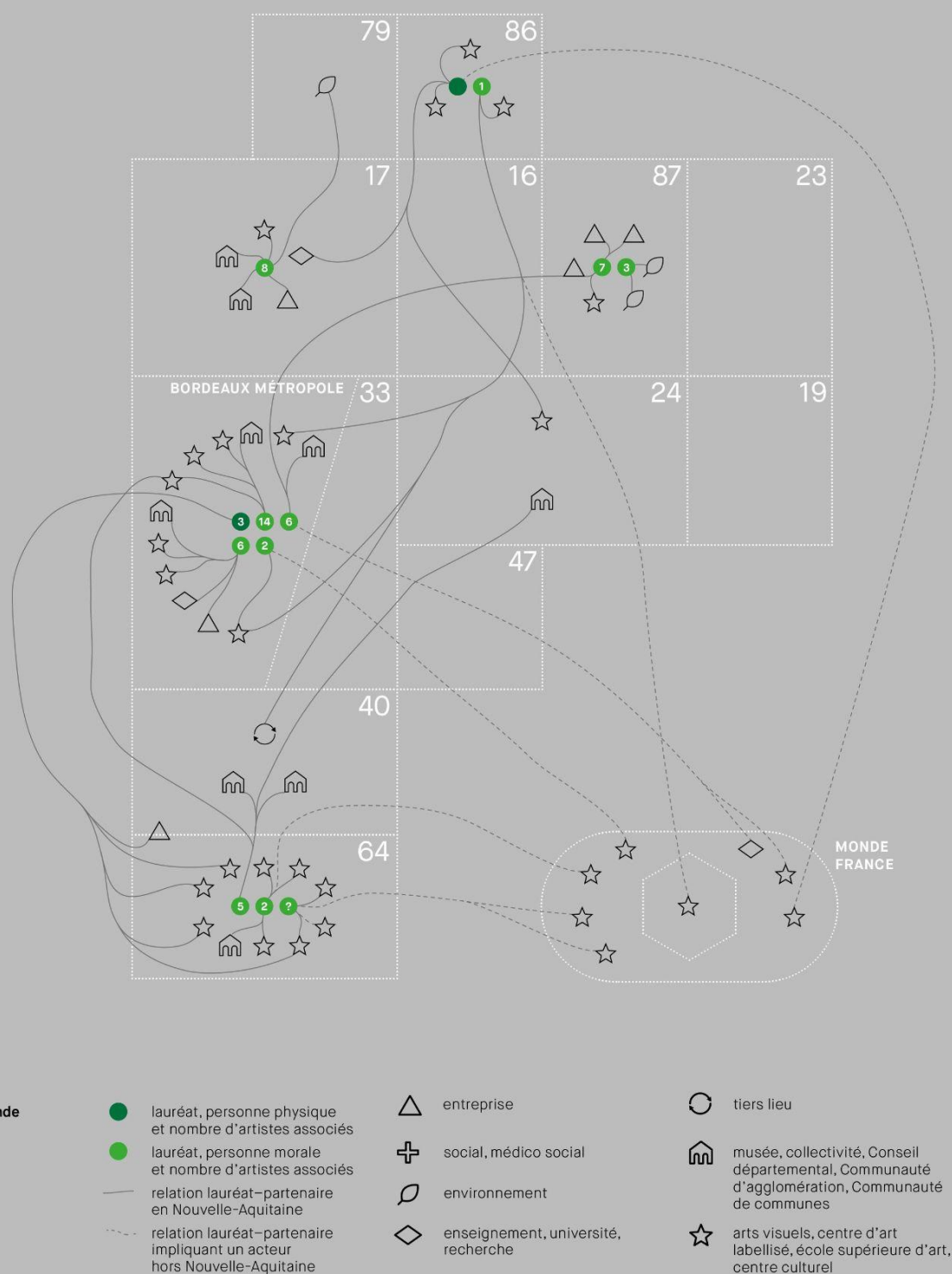


Légende

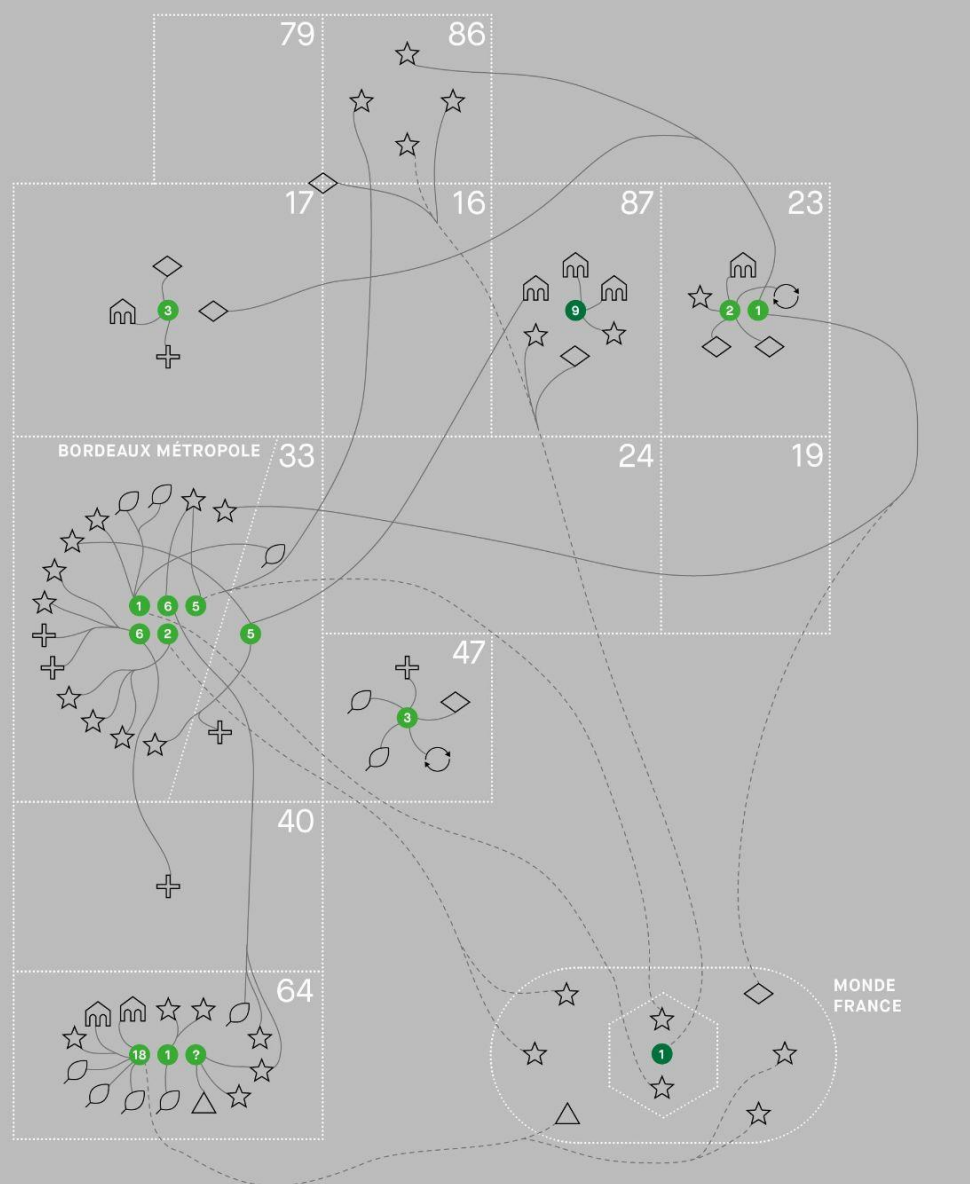
- | | | |
|---|---|--|
| ● lauréat, personne physique et nombre d'artistes associés | △ entreprise | ○ tiers lieu |
| ● lauréat, personne morale et nombre d'artistes associés | + social, médico social | 🏠 musée, collectivité, Conseil départemental, Communauté d'agglomération, Communauté de communes |
| — relation lauréat-partenaire en Nouvelle-Aquitaine | 🌿 environnement | ★ arts visuels, centre d'art labellisé, école supérieure d'art, centre culturel |
| - - - relation lauréat-partenaire impliquant un acteur hors Nouvelle-Aquitaine | ◇ enseignement, université, recherche | |

Le dénombrement a été réalisé à partir des dossiers de candidature.

Relations des partenaires des projets lauréats dans le territoire régional en 2019



Relations des partenaires des projets lauréats dans le territoire régional en 2020

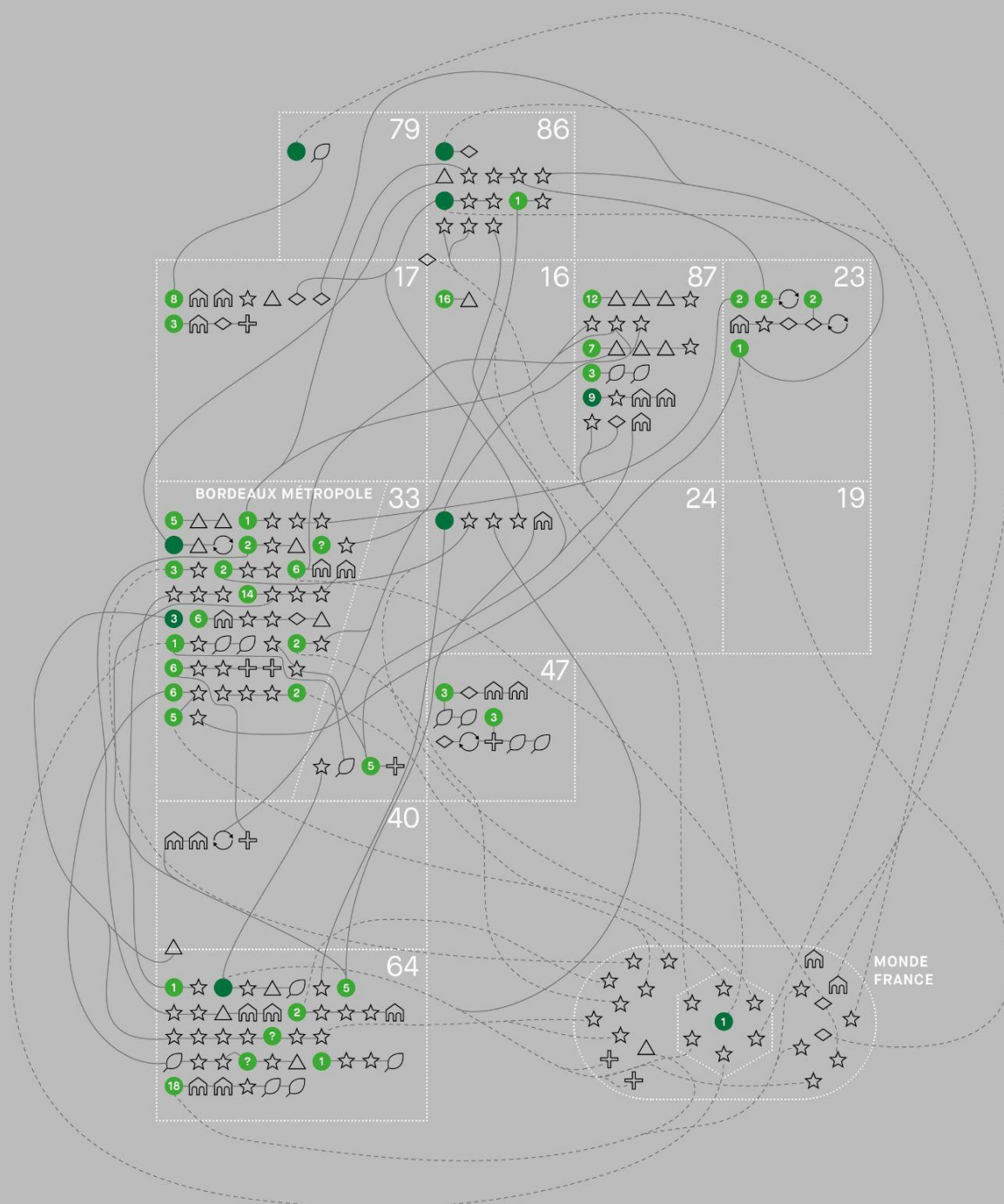


Légende

- | | | |
|--|---------------------------------------|--|
| ● lauréat, personne physique et nombre d'artistes associés | △ entreprise | ⦿ tiers lieu |
| ● lauréat, personne morale et nombre d'artistes associés | ⊕ social, médico social | 🏠 musée, collectivité, Conseil départemental, Communauté d'agglomération, Communauté de communes |
| — relation lauréat-partenaire en Nouvelle-Aquitaine | 🌿 environnement | ☆ arts visuels, centre d'art labellisé, école supérieure d'art, centre culturel |
| --- relation lauréat-partenaire impliquant un acteur hors Nouvelle-Aquitaine | ◇ enseignement, université, recherche | |

Le dénombrement a été réalisé à partir des dossiers de candidature.

Relations des partenaires des projets lauréats dans le territoire régional de 2018 à 2020



Légende

- lauréat, personne physique et nombre d'artistes associés
- lauréat, personne morale et nombre d'artistes associés
- relation lauréat-partenaire en Nouvelle-Aquitaine
- - - relation lauréat-partenaire impliquant un acteur hors Nouvelle-Aquitaine

- △ entreprise
- ⛶ social, médico social
- 🌿 environnement
- ◇ enseignement, université, recherche

- ⦿ tiers lieu
- 🏛️ musée, collectivité, Conseil départemental, Communauté d'agglomération, Communauté de communes
- ★ arts visuels, centre d'art labellisé, école supérieure d'art, centre culturel

Le dénombrement a été réalisé à partir des dossiers de candidature.

PLUS DE 340 PARTENAIRES MOBILISÉS

Les 45 projets lauréats mis en œuvre depuis 2018 ont mobilisé plus de 340 partenaires. Parmi eux, on dénombre pas moins de 155 artistes. On note par ailleurs que le nombre de ces dernier.e.s augmente d'année en année : 32 en 2018, 55 en 2019 et 68 en 2020. Ces 340 partenaires sont majoritairement issus de la Région Nouvelle-Aquitaine, d'autres régions en France et de l'étranger (Allemagne, Angleterre, Belgique, Brésil, Canada, Espagne, Etats-unis, Géorgie, Italie).

DES PARTENAIRES HORS DU CHAMP ARTISTIQUE ET CULTUREL EN PROGRESSION

L'objectif que cet appel à projet incite à des partenariats également hors du champ culturel et artistique a fonctionné et s'est développé au fil des 3 sessions. Parmi les partenaires issus d'autres champs socioprofessionnels, on compte :

- des entreprises (artisans, architectes, industriels de la céramique et du textile, cabinet de conseil en ergonomie...),
- des structures d'enseignement (écoles, collèges, lycées, universités),
- de recherche (notamment laboratoires universitaires),
- de protection ou gestion de l'environnement (Syndicats Mixtes, PNR, jardins partagés, associations environnementales...),
- des organisations liées au champ médico-social (EHPAD, IME, Association des Paralysés de France, Hôpital, étudiant.e.s en carrières sociales, association de solidarité),
- des collectivités territoriales (Conseils Départementaux, Communes, Communautés de Communes et d'Agglomération).

En 2020, 29 des 70 partenaires dénombrés sur l'ensemble des projets lauréats sont issus d'un champ extérieur à celui des arts plastiques et visuels, soit environ 40% de ces partenaires. A titre de comparaison, ce chiffre était de 15 sur 85 partenaires en 2018 lors du premier appel à projets.

LES ACTIONS DE MÉDIATION AU COEUR DES RENCONTRES

Une importante partie des lauréat.e.s a pu mettre en place des actions de médiation auprès :

- du public scolaire, au sein d'écoles, de collèges, de lycées notamment agricoles, d'écoles d'Art
- de publics spécifiques pris en charge par des structures médico-sociales (ITEP, IME)
- dans des réseaux de médiathèques et de bibliothèques
- auprès du grand public



Ateliers animés par l'artiste Dennis Siering à la résidence Nekatonea - 64

Par exemple, les photographies de Xavier Dumoulin, photographe au cœur du projet *Tropique des Pyrénées* servent aujourd'hui de supports de médiation à l'association Ecocène dans le cadre d'actions de sensibilisation environnementale, créant une passerelle sensible vers ces thématiques. Ainsi l'explique Xavier : *"Parler à l'intimité des gens est intéressant, l'art apporte un autre regard sur les problématiques liées au changement climatique, habituellement traitées sous l'aspect scientifique."*



Xavier Dumoulin - Disney World, série Tropique des Pyrénées

Partenariats et territoires

L'ensemble des projets intègre des partenaires liés à l'échelle locale de l'action. La moitié des lauréat.e.s recensé.e.s indiquent que leur projet s'inscrit dans une dynamique de développement territorial préexistante (label UNESCO ville créative et aménagement des bords de Vienne à Limoges, urbanisme et grands chantiers à Bordeaux, réseaux des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine, protection du patrimoine naturel local dans les Landes, Le Lot-et-Garonne, Les Pyrénées...).

Pour la plupart, les projets rayonnent bien au-delà de l'échelle locale comme nous l'avons vu à travers l'implantation de certain.e.s partenaires hors département, hors région ou même à l'international. La diffusion des projets est large et l'échelle finale a souvent largement dépassé celle du territoire sur lequel s'appuie l'action.

En ce sens, l'appel à projets favorise le rayonnement des territoires et la visibilité des compétences locales (artistiques ou autres) bien au-delà du territoire régional.

PRISE EN COMPTE ET INTÉGRATION DE SPÉCIFICITÉS LIÉES AU TERRITOIRE (PATRIMOINE NATUREL, MATÉRIEL OU IMMATÉRIEL...)

Une grande partie des projets évalués prend en compte des spécificités patrimoniales, géographiques, environnementales, ou historiques du territoire où ils s'inscrivent et en font la matière même de la création. Ces spécificités peuvent être liées à l'environnement naturel : la rivière Lot, les montagnes pyrénéennes, la forêt des Landes et le littoral atlantique sont au cœur de projets qui mettent en avant le potentiel comme la fragilité de ces milieux.



Oeuvre éphémère de Jérôme Abel sur le littoral rochelais

Les savoir-faire locaux sont aussi à l'honneur dans les projets lauréats : tissage traditionnel, arts du feu (notamment la céramique en Haute-Vienne), techniques de culture agricole sont explorés par les artistes et intégrés au cœur de leur travail de création.

Une part non négligeable des projets intègre aussi les habitant.e.s de ces territoires dans une dynamique participative. De cette manière, l'identité humaine même du territoire en constitue un élément central. Ainsi, les élèves des écoles, collèges et lycées, les membres des associations locales, les riverain.e.s, sont des collaborateur.ice.s bénévoles qui insufflent leur énergie dans nombre de projets.

Les projets se présentent aussi pour certains comme une approche du changement de ces territoires, de mutations à l'œuvre dont ils se font des caisses de résonance.

Le projet Atelier d'anticipations, mené conjointement avec des artistes et des architectes sur le quartier Bordeaux Euratlantique, en est un exemple. Elodie Goux, représentante de la structure porteuse du projet, Documents d'Artistes Nouvelle Aquitaine, l'évoque en ces termes :

" Le projet est ancré dans l'urbanisme en développement de la Métropole Bordelaise et la transformation du quartier Bordeaux Euratlantique, les évolutions du cadre de vie des habitant.e.s, de l'environnement bâti et naturel. C'est un projet qui prend place dans une dynamique de transformation à grande échelle et sur un temps long."

Cette attention des projets au territoire, à ses constantes et ses évolutions, à la vie de ses habitant.e.s, est centrale aussi, entre autres, dans le projet lauréat *"Tangue, d'un point de vue ondoyant"*, centré sur la rivière Vienne.

Franck Léonard, artiste associé au projet, évoque la dimension primordiale du contact humain local : *"Le Projet Tangue, c'est en premier lieu rentrer en contact avec les habitant.e.s de Limoges, à travers des ateliers sur la Vienne pour changer leurs points de vue sur leur ville et la regarder d'un point de vue ondoyant"*. L'association Terrain de Jeux, qu'il a créée avec deux autres artistes et qui a impulsé le projet, entend baser son travail sur *"le partage d'un territoire avec des gens."*



Dessins réalisés sur la Vienne, par les habitant.e.s de Limoges, lors des ateliers du projet Tangué

Qualité des coopérations

DES RELATIONS PÉRENNES À LA STRUCTURATION JURIDIQUE

La très grande majorité des répondant.e.s exprime une forte satisfaction quant au déroulement des partenariats et à la profondeur des coopérations engagées autour du travail artistique. Tous les partenaires interrogés soulignent la profondeur et la qualité des échanges, et leur fertilité humaine et artistique. Les coopérations établies ont souvent pu se pérenniser après un premier projet mené ensemble. Même les partenaires n'ayant jamais collaboré auparavant, indiquent dans leur grande majorité désirer collaborer à nouveau dans le futur.

L'aventure continue, de nouveaux partenaires se joignent à ceux avec lesquels l'action a pu avoir lieu. Il y a des engagements fermement affichés sur la volonté de continuer l'année prochaine (...)

Sylvain Soussan, Climats artistiques

En outre, les communautés de travail créées vont parfois jusqu'à une structuration plus formelle, passant par la création de collectifs ou d'association, entérinant sur le plan juridique une collaboration professionnelle. En 2020, L'Atelier d'Anticipations, un collectif de travail réunissant artistes et architectes est né du projet éponyme, ainsi que 2 associations autour des projets Dix-semblables à Limoges et Essence Carbone à La Rochelle.

Partage des tâches, missions, responsabilités et décisions

Majoritairement, les porteurs de projet ont pris en charge les fonctions administratives et de coordination des projets, et les partenaires ont investis, selon leurs compétences respectives, dans les champs suivants : médiation, communication, production, diffusion, accompagnement artistique et logistique...

Chaque membre du groupe a contribué. (...) Nous avons fait de nombreuses réunions de travail, échangé des mails... Les décisions ont toujours été votées. Nous avons créé une association pour faciliter les questions budgétaires avec une structure, président, trésorier... Certains membres ont plus travaillé sur la communication, d'autres sur la recherche de mécènes et structures partenaires hors Dixsemblables.

Camille Reidt, Dixsemblables.

DES MUTUALISATIONS ACTIVÉES, UN RAYONNEMENT DES ACTIONS AMPLIFIÉ

La répartition des missions entre les partenaires ont été l'occasion de mutualiser des espaces, des compétences, des ressources humaines et des idées, permettant de faire avancer les projets vers des formes artistiques qualitatives et souvent une amplification territoriale, notamment grâce à un rayon de diffusion bien plus large qu'anticipé.

Les rencontres entraînant les rencontres, de nouveaux développements ont surgi dans une large partie des projets lauréats : nouveaux partenaires qui se sont agrégés, prolongement des phases de diffusion, circulation élargie des expositions, proposition ou prolongation de résidences de création ou résidences de territoire, comme celle menée actuellement et jusqu'en décembre par l'artiste et chercheur Florian Houssais, au centre d'art Rurart dans la Vienne. Parfois même, les liens établis conduisent à l'installation de certains artistes sur les territoires qui les ont accueillis, comme c'est le cas pour Alexis Choplain, qui a développé un réseau social et professionnel en Creuse suite à son accueil en résidence à La Métive en 2018 dans le cadre de son projet lauréat *Tempête dans un verre d'eau* et y est aujourd'hui établi.

LA RICHESSE DES RELATIONS HUMAINES, VECTEUR DE TRANSFERT DE SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

L'ensemble des répondants indique avoir acquis des connaissances nombreuses et diverses, au travers des échanges, découvert des pratiques, des techniques, des territoires et les savoirs et savoirs-faire qui y sont liés. Cet apprentissage s'est traduit par un transfert informel de connaissances, qui participe au développement des personnes, quelle que soit leur place dans le projet, artistes, partenaires, publics, en un mot de tou.te.s.

Ce panel de savoirs et de savoir-faire englobe des champs aussi divers que la botanique, l'agropastoralisme, les techniques photographiques, la radiodiffusion, la symbolique des rêves, la mythologie, l'histoire, la géologie, les langues, la navigation en canoë, la tonnellerie, l'architecture et l'urbanisme, la biologie marine, l'ergonomie, le codage informatique et l'intelligence artificielle etc.

Tous les participants ont observé un réel échange entre eux :

- Les jeunes de l'IME et les membres du personnel ont découvert les pratiques d'un artiste sculpteur et d'une artiste vidéaste. Pendant une semaine, ils ont pu réaliser des masques en bois ainsi que le tournage d'un film.

- Les artistes ont beaucoup appris des participants (par exemple, les jeunes ont montré à Christophe Doucet comment réparer la tronçonneuse). Le projet leur a également permis à chacun des deux artistes de découvrir une pratique différente de la leur, et de partager ensemble pour arriver à une œuvre collaborative.

Les échanges se poursuivent au-delà de la réalisation. Les jeunes ont exprimé leur envie de passer une journée de travail à Bordeaux avec Laure Subreville afin de découvrir le montage d'un film. La mise en réseau d'acteurs issus du secteur médico-social et du secteur artistique a fonctionné.

Cécile Olléac, l'Agence Sens Commun



Ateliers menés par les artistes auprès des jeunes de l'IME dans le cadre du projet Puzzle

81% des projets ont intégré des partenaires issus d'autres champs que celui des arts plastiques et visuels, ce qui favorise la transversalité des pratiques artistiques et son inscription dans divers champs : environnemental, social, historique, médico-psychologique, scientifique...

Les actions menées dans le cadre de l'appel à projets inscrivent l'art et le travail de création artistique dans son utilité sociale, comme vecteur d'étude, de recherche, d'appréhension du monde et des autres.

Les artistes et les architectes ont partagé et appréhendé des systèmes de fonctionnement propres à chacun, une compréhension mutuelle des enjeux de leurs recherches qui mène à la conclusion d'une complémentarité de leurs approches respectives.

Clarisse Théty (CAUE de Limoges), projet Tangué

Les échanges ont été super riches : chacun.e a appris des choses à travers les ateliers et les collaborations avec des structures diverses dont certaines très éloignées du champ artistique (comme le club de canoé).

Franck Léonard, artiste, projet Tangué

La professionnalité

Montée en compétences sur la méthodologie de projet et les fonctions support

Le développement de nouvelles compétences est souligné très fréquemment, notamment dans les domaines suivants :

- administratif à travers le processus de candidature et la rédaction du dossier
- notamment pour les premières demandes-
- financier via l'établissement de budgets
- coordination de projet
- communication : rédaction de supports, gestion des réseaux sociaux, écriture autour du travail de création et des œuvres (pour des catalogues entre autres), présentations orales francophones et anglophones, échanges avec des professionnels (diffuseurs, galeristes, commissaires...), travail sur des éditions d'art, compétences photographiques et/ou vidéo...

L'appel à projets est aussi l'occasion pour les porteurs "débutants" de prendre en compte l'ensemble des phases d'un projet et les missions liées, comme en témoigne ce lauréat : *"pour ma part j'ai beaucoup appris grâce à ce projet. Cela permet de voir toutes les étapes d'un tel projet, dossier, demande d'aide, recherche de lieux, communication, mécénat, organisation d'un groupe, scénographie, catalogue, édition, ..."*

Les jeunes diplômé.e.s d'école d'art notamment soulignent la démarche de professionnalisation permise par l'appel à projets, notamment grâce au transfert de compétences de la part des partenaires plus aguerris; les artistes expérimenté.e.s soulignent également l'aspect formateur, l'importance des apprentissages et la montée en compétences professionnelles.

Si une part non négligeable des lauréat.e.s ont indiqué avoir été en difficulté, lors de la conception et/ou la mise en oeuvre du projet, dans les champs suivants : administratif, social, juridique, financier, artistique, sur la méthodologie de projet, la communication et le rédactionnel, les outils numériques, des savoir-faire techniques; ils ont aussi indiqué avoir pu progresser sur ces plans, grâce à de l'apprentissage informel (notamment transfert de compétences de la part des partenaires).

> Cet apprentissage par transfert sur un plan horizontal ne saurait cependant compenser le manque identifié de formation des professionnels sur les aspects administratifs et les fonctions supports au travail artistique.

Le réseau professionnel : développement et consolidation

OUVERTURES MULTIPLES ET GAIN DE VISIBILITÉ

Au-delà de l'aspect purement professionnel, toutes les parties interrogées ont mis en avant la richesse humaine et intellectuelle des rencontres faites et des liens noués au travers de la dynamique de l'appel à projets. Ce contexte a ainsi permis des conditions favorables aux relations interpersonnelles, qui engendrent la constitution d'un réseau professionnel. L'ensemble des sondé.e.s indiquent avoir pu développer leur réseau professionnel au travers de cet appel à projets.

94% ont eu ou auront la possibilité de renouveler les partenariats à la suite de l'appel à projets ou d'en mettre de nouveaux en place. Chaque nouveau partenariat ouvre un nouveau réseau, parfois même un nouveau champ professionnel aux artistes comme aux structures impliqué.e.s.

La totalité des lauréat.e.s avec qui nous avons pu dialoguer ont indiqué un gain de visibilité évident à travers la mise en place du projet. Cette visibilité opère majoritairement au niveau régional, mais pour nombre de projets également au niveau national (52%) voire international (43% des projets ont bénéficié d'une diffusion internationale).

Les ramifications du réseau, en perpétuelle évolution et construction, dans lequel s'insèrent les participant.e.s à l'occasion de l'appel à projets, peuvent amener des suites nombreuses à ce premier projet pour les artistes, par exemple :

- collaborations avec d'autres artistes, structuration en collectifs ou associations d'artistes, adhésion à des réseaux (Astre ou autres)
- développement de dispositifs pérennes, ou d'événements récurrents (festivals, biennales, résidences...)
- invitation des artistes pour des temps de création (workshops, ateliers, résidences), de médiation ou de diffusion dans de nouveaux lieux (régionaux, nationaux, internationaux).
- édition de supports (livres d'artistes, dispositifs de médiation comme la future valise de médiation de Florian Houssais), de multiples, qui sont autant d'opportunités de circulation du travail artistique et de ressources économiques.
- naissance de partenariats au long cours entre différents partenaires du champ artistique, culturel et au-delà : lieux de diffusion, associations, structures du champ de l'écologie, de l'agriculture, de l'enseignement et de la recherche...

Ainsi, dans le cadre du projet *Les Géorgiques*, porté en Lot-et-Garonne par l'association Le Belvédère, des partenariats pérennes pour des projets au long cours sont en place avec un lycée agricole local -autour de la permaculture- et le syndicat de gestion de rivière SMAVLOT.

D'autres artistes et structures encore témoignent des opportunités nées hors du giron des arts visuels :

L'appel à projets permet de réunir des mondes différents et à la fois de trouver des points de jonction entre l'art et l'agriculture. Nous travaillons actuellement sur la création d'un panier agri-culturel et ça permet de faciliter le projet.
Natacha Sansoz, artiste, projet TRAM-E

Pour l'artiste qui a été reçue dans plusieurs structures et dont le travail a pu être diffusé assez largement. Suite à ce projet Laure Subreville a été accueillie à Vassivière pour un tournage pour une œuvre nouvelle, éditée par l'association des Alumni de l'EBABX.
Frédéric Latherrade pour Zébra3

Le travail artistique

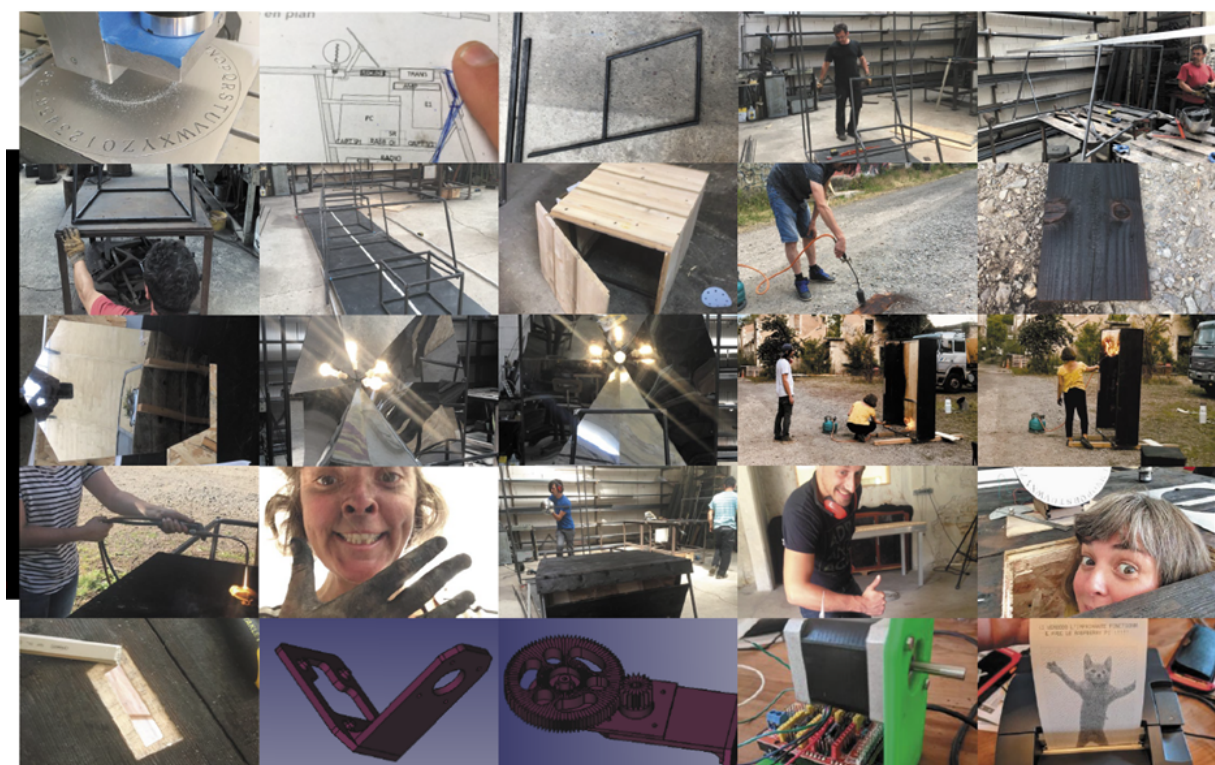
Impacts de la coopération sur le parcours artistique

De nouvelles pratiques artistiques expérimentées :

76% des sondé.e.s indiquent que les projets menés ont permis aux artistes de découvrir voire de développer de nouvelles pratiques artistiques. Ils confirment ainsi que le contexte de coopération voulu par l'appel à projets s'avère être propice à la recherche artistique, tant sur l'expérimentation de nouvelles formes de production que par l'appropriation de nouveaux savoir-faire techniques : codage informatique, tissage, céramique, soudure, moulage béton...

Une grande majorité des artistes souligne que cet appel à projets a constitué une étape essentielle dans leur parcours professionnel par :

- le développement de réseaux professionnels et la visibilité qu'il sous tend
- les nouvelles compétences acquises sur la production artistique et les outils de professionnalité
- des nouvelles expériences de médiation par des ateliers avec des publics parfois jamais côtoyés comme le public jeune ou porteur de handicap.



Véronique Béland a produit son oeuvre avec le support technique du fablab des Usines

La dimension expérimentale dans la création

En outre, l'appel à projets s'est révélé un cadre propice à l'expérimentation artistique. Les artistes ont pu, avec le soutien de leurs partenaires compétents, expérimenter de nouvelles techniques et formes artistiques. L'un a créé des vitraux avec de la vase, l'une a développé un programme pour donner une âme à une machine génératrice de messages ésotériques, une poignée d'artistes réfléchit à décliner une installation existante en version flottante capable de voguer sur la rivière, d'autres ont utilisé pour la première fois la céramique pour créer d'incroyables formes...



Oeuvre céramique de Florent Lamouroux créée dans le cadre du projet Multiples

L'impact de la dynamique de coopération a d'autant plus d'importance que les artistes interrogé.e.s reconnaissent travailler souvent seul.e.s et se sentir régulièrement isolé.e.s.

L'appel à projets constitue ainsi un outil facilitant des dynamiques collectives entre tous les acteurs, en renforçant la construction d'une culture de travail commune.

Cet appel à projets a des conséquences à long terme sur le travail, comme les ondes des ricochets dans l'eau.

Dominique Robin, artiste lauréat en 2018.

Des opportunités découlant des actions menées

Certaines activités menées par les artistes dans le cadre de l'appel à projets constituent de nouvelles sources de revenus potentielles, notamment les actions de médiation en milieu scolaire. Par exemple :

- Un artiste lauréat en 2020 a eu l'opportunité d'être accueilli à l'issue du partenariat mis en place dans l'appel à projets, en résidence de médiation de territoire par l'une des structures partenaires et développe actuellement un dispositif de médiation inédit.
- Une autre artiste a été embauchée comme consultante par un syndicat mixte avec lequel elle a collaboré dans le cadre de l'AAP.
- Certain.e.s artistes indiquent avoir trouvé de nouveaux acheteurs pour leurs œuvres,
- Un grand nombre s'est vu offrir de nouvelles opportunités de diffusion, donc potentiellement de nouvelles ressources issues des droits de représentation publique.

Le budget

Nature des ressources financières et non-matérielles

85% des répondant.e.s indiquent que des finances complémentaires ont été ajoutées à l'enveloppe de l'appel à projets, dont une grande majorité provient de fonds propres des porteurs de projet (72%) ou de leurs partenaires (61%). 50% ont également perçu d'autres subventions pour le même projet.

En outre, 95% des porteurs de projet ont perçu des ressources autres que financières pour le projet, en particulier dans la très grande majorité des cas de la mise à disposition d'espaces (86%), de matériel (67%), de ressources humaines (62%), de bénévoles (53%).

Conditions de versement de l'aide financière

Environ la moitié des lauréat.e.s ont indiqué avoir eu des problèmes d'ordre financier liés au versement de l'aide par la Région.

En effet les modalités de versement de l'aide financière diffèrent entre la DRAC et la Région :

- La DRAC effectue le versement en une fois, quelques semaines après la tenue du comité d'attribution.
- La Région verse un premier acompte (80%) après le vote des élus lors de la Commission Permanente la plus proche après le comité d'attribution, puis verse le reliquat une fois le bilan de l'opération établi.

L'arrivée tardive de ce premier versement, parfois plusieurs mois après l'annonce des

lauréat.e.s, a fragilisé certains projets : des artistes ayant candidaté en leur nom et des structures à l'équilibre budgétaire précaire ont dû faire face à des défauts de trésorerie, les ayant conduits à devoir demander des avances ou des prêts de la part d'autres partenaires, à avoir recours à des fonds personnels ou à négocier avec les banques des découverts exceptionnels et à adapter le planning des phases d'investissement (achat de matériel, location d'espaces de travail).

Face à cette situation révélée après l'appel à projets en 2018, les partenaires financiers se sont répartis les aides aux lauréats en favorisant le soutien de la DRAC pour les artistes lauréats en nom propre et les structures les plus fragiles économiquement.

> Les différences de modalités de versement de l'aide financière entre les partenaires devra être un point d'attention dans l'établissement du prochain contrat de filière.

Rémunération du travail :

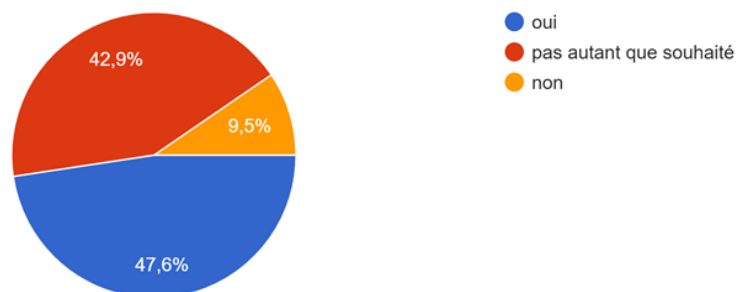
Une rémunération artistique réévaluée à la hausse, des missions encore sous rémunérées

Dès 2018, le règlement de l'appel à projet spécifie l'attention portée à la part consacrée à la rémunération artistique dans les budgets prévisionnels. La publication en mai 2020 du Référentiel pour la rémunération artistique a offert un outil supplémentaire pour l'établissement des budgets des candidats : à l'exception d'un.e seul.e sondé.e lauréat en 2020, tou.te.s ont consulté le référentiel rémunération. Lors des entretiens, nombre de lauréat.e.s (toutes années confondues) ont affirmé utiliser l'outil référentiel - a minima comme moyen de sensibiliser leurs partenaires à la question de la rémunération artistique - et communiquer autour dans leur réseau professionnel. Même si, par manque de moyens, une part non négligeable des lauréat.e.s n'a pas pu aligner la rémunération sur la grille du référentiel, celle-ci tend globalement vers une augmentation. Les lauréat.e.s soulignent l'utilité de la calculatrice en ligne et le bien fondé d'un travail de fond sur la question de la rémunération artistique.

Une énergie phénoménale a été nécessaire pour mener à bien ce que j'ai entrepris et je ne parviens pas à me rémunérer à la hauteur de mon engagement. La subvention a donné de la crédibilité au projet, ce qui a beaucoup de valeur. Le financement Astre a été pour certains partenaires une bonne affaire, car ils n'ont pas eu à financer grand chose hormis les autorisations, du support logistique, pour des retombées en communication qu'ils savent apprécier. Nous nous connaissons mieux avec ces institutions, une relation de confiance est instaurée, mais une participation financière à la hauteur du financement nécessaire pour continuer, me semble difficilement atteignable sans le financement Astre.
Sylvain Soussan, projet Climats artistiques

Au regard de l'économie globale du projet, la part attribuée à la rémunération artistique vous semble t-elle juste ?

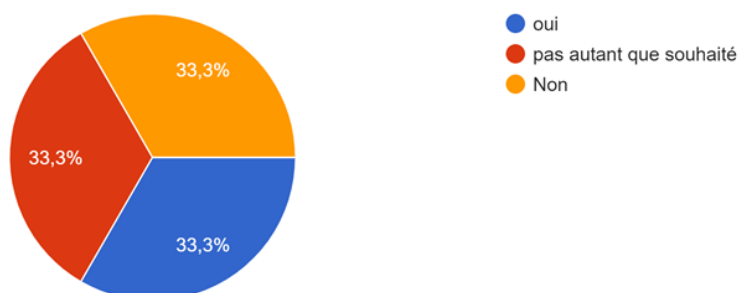
21 réponses



Capture d'écran des résultats du questionnaire en ligne

Au regard de l'économie globale du projet, la rémunération des ressources humaines, hors artistes, vous semble t-elle juste ?

21 réponses



Capture d'écran des résultats du questionnaire en ligne

La rémunération du travail demeure un point crucial dans la gestion financière des projets. A partir de 2019, les lauréats reçoivent une aide correspondant, dans la grande majorité des cas, à la hauteur de la demande effectuée lors de la candidature. Cette évolution entraîne des effets positifs sur la rémunération artistique : l'augmentation des ressources allouées à cette rémunération, d'une part; la prise en compte systématique de cette ligne budgétaire de la part des porteurs de projet comme des partenaires d'autre part.

Cependant, une majorité des lauréats note l'incapacité à pouvoir rémunérer correctement les prestataires prenant en charge certaines missions (coordination, administration, accompagnement artistique, communication, prestations diverses - scénographie, commissariat, graphisme ...)

Cette incapacité est liée, dans certains cas, à un manque d'anticipation quant à ces besoins, qui explique l'absence de budgétisation prévisionnelle.

> Ce constat contribue à révéler le besoin d'accompagnement et/ou de formation en méthodologie de projet.

Suivi des projets lauréats

Les artistes et structures interrogés ont exprimé le souhait d'un suivi global de la part des partenaires du contrat de filière.

L'interconnaissance entre les lauréats

Certains lauréat.e.s ont évoqué en entretien le regret de n'avoir pas pu connaître davantage les projets des autres, et/ou rencontré les artistes investis dans les autres projets.

Si une rencontre a pu avoir lieu entre les lauréat.e.s 2018, à l'occasion de la Rencontre régionale des acteurs des arts plastiques et visuels organisée en septembre 2019 à Poitiers, cette action n'a pas pu être reconduite, du fait du contexte sanitaire, pour les lauréat.e.s suivant.e.s.

La question de l'interconnaissance est au demeurant centrale dans le fonctionnement et la structuration professionnelle que porte le contrat de filière.

Communication & documentation des projets lauréats

Les lauréat.e.s ont évoqué la nécessité d'un meilleur relais de communication de la part de Astre, de la DRAC et de la Région et d'une valorisation de leur projet, par exemple par la production de supports vidéo ou un catalogue annuel des projets lauréats.

Astre assure un relais de communication sur les réseaux sociaux des événements issus des projets lauréats. Une page du site est également consacrée aux lauréats de chaque année. Cependant, seuls les projets lauréats 2018 ont été plus précisément documentés à l'occasion de la Rencontre régionale 2019.

La question de l'accompagnement

Une majorité des lauréat.e.s évoque les questions d'accompagnement : celui qui est effectué par les porteurs de projets, ou d'autres partenaires, et le conseil réalisé par les partenaires du contrat de filière. Ces remarques révèlent différentes attentes :

- un suivi au cours de la phase de création
- un accompagnement sur des outils de professionnalité dans les champs financier, administratif, social et juridique, ouvrant sur une formation spécifique
- un soutien lors de rendez-vous avec des collectivités territoriales notamment, pour un effet levier.

> Ces différentes remarques soulignent le besoin de clarifier les rôles des partenaires du contrat de filière, tout en portant attention aux besoins de formation et d'accompagnement, relevant de la professionnalisation des acteurs.

Astre – réseau arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine

4 rue Raspail – 87 000 Limoges

bonjour@reseau-astre.org

05 87 21 30 54

[Facebook](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

www.reseau-astre.org

